Double



ARREST
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROI,

QUI casse & annulle l'Arrêt de la Cour du Parlement de Roüen du 19 Juillet 1760.

Du 26 Juillet 1760.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.



LE ROI s'étant fait représenter en son Conseil l'Arrêt rendu par son Parlement de Roüen le dix-neuf du présent mois, concernant l'Ordonnance du Sieur Commissaire départi en la Généralité de Caën du dix Mars mil sept cent cinquante-huit; SA MAJESTÉ n'a pû

regarder les dispositions dudit Arrêt que comme un attentat formel à son Autorité, & comme une entreprise insoûtenable, qui, sous prétexte d'informer de prétendus abus & malversations, ne tend à rien moins qu'à détourner les Peuples de la soumission qui lui est dûë : A quoi voulant pourvoir, ouï le Rapport. LE ROI, ÉTANT EN SON CONSEIL, a cassé & annullé, casse & annulle ledit Arrêt du Parlement de Roüen du dix-neuf de ce mois. Fait défenses audit Parlement d'en rendre de pareils à peine de désobéïssance ; & sous la même peine aux Conseillers dudit Parlement, commis par ledit Arrêt, de faire aucune fonction de leur Commission : Défend pareillement à toutes Personnes de quelqu'état, qualité & condition qu'elles soient de déférer audit Arrêt & de s'en prévaloir pour se soustraire à l'Exécution des Ordres émanés de Sa Majesté ; & sera le présent Arrêt, lû, publié, imprimé & affiché, par tout où il appartiendra. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt Juillet mil sept cent soixante. *Signé*, PHELYPEAUX.

Le vingt-deux Juillet mil sept cent soixante, le présent Arrêt rendu du mouvement du Roi en son Conseil d'Etat, a été de l'Ordre exprès de Sa Majesté signifié, & d'icelui laissé Copie aux fins y contenuës à M. Auzanet, Greffier en chef du Parlement de Roüen, en son Domicile à Roüen, ruë Senécaux, en parlant à sa Personne, par Nous

Huissiers ordinaires du Roi en ses Conseils, soussignés. Signés, LE PAGE & DESESTRE.

Pour Copie conforme à l'Original.

DESESTRE, ET LE PAGE, *avec Paraphes.*

De l'Imprimerie de JAC. JOS. LE BOULLENGER, Imprimeur du Roi, ruë des Jésuites. 1760.

Monro
Memoires historiques qui le concernent